



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau des titres

www.demarches-simplifiees.fr

Ouvert sur rendez-vous les lundi, mardi, mercredi et
vendredi de 08h30 à 12h00, et le jeudi de 13h45 à 16h00

N° dossier DS :
N° d'étranger :
N° Dossier :

DEMANDE DE TITRE DE VOYAGE POUR RÉFUGIÉ

***Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte
UNE PHOTOCOPIE DE CHAQUE DOCUMENT***

Nom :
Nom d'épouse :
Prénom :

Né (e) le : à
Nationalité :

Entrée en France le :

Situation de famille :

Couleur des yeux : Taille :

Adresse :
.....
.....
.....
N° tél :
Adresse mail :

VOYAGE PREVU :

Pays de destination : :
Motif :
Date de départ :
Date de retour :

***Si vous êtes hébergé par un tiers : attestation
d'hébergement, pièces d'identité de l'hébergeant et 1
justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3
mois (facture électricité ou téléphone fixe, quittance de loyer non
manuscrite émanant d'une agence ou d'un organisme de logement, bail,
attestation d'assurance)**

Ancien titre remis le :

Empreintes le :

Pièces à fournir :

- Ancien titre de voyage
- 2 photos d'identité
- Timbre fiscal ou électronique d'un
montant de 45 €
- Justificatif de domicile * (- de 3 mois)
- Photocopie recto-verso du titre de
séjour
- Photocopie recto-verso DCEM ou
TIR (enfant)
- Photocopie de l'acte de naissance
délivré par l'OFPRA
- Photocopie de la déclaration de
l'OFPRA pour les enfants nés en
France

Date de dépôt du dossier :

Signature :

L'article 154 du Code Pénal sanctionne d'une peine
d'emprisonnement et d'amende, toute personne ayant fait
de fausses déclarations ou fourni de faux renseignements
en vue d'obtenir indûment la délivrance par une
administration publique d'un document de droit, une
identité, une qualité ou accordant une autorisation.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique,
aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à
ce document. Elle garantit un droit d'accès et de
rectification pour les données concernant le demandeur
auprès de la préfecture de sa résidence.